



## RESUME DE LA NEUVIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL OUVERT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: 3-5 MARS 2014

La neuvième session du Groupe de travail ouvert à tous de l'Assemblée générale des Nations Unies (GTO) sur les objectifs de développement durable (ODD) a eu lieu du 3 au 5 mars 2014, au Siège de l'ONU à New York. Macharia Kamau, représentant permanent du Kenya, et Csaba Kőrösi, représentant permanent de la Hongrie, ont continué dans leur rôle de co-présidents de la réunion qui a rassemblé les membres du GTA et autres Etats membres, ainsi que des représentants des institutions des Nations Unies et des grands groupes.

La GTO-9 était la première session de la deuxième phase du GTO, qui a commencé le processus de rétrécissement des préférences pour un ensemble d'ODD, après une phase « d'inventaire » qui a duré onze mois. Les délégués y ont procédé à l'examen d'une liste de 19 « domaines cibles », qui avait été distribuée par les coprésidents une semaine avant la GTO-9. Ils ont également participé à une réunion conjointe avec le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, ont entendu les réactions des grands groupes aux domaines d'action prioritaires et ont discuté de la voie à suivre pour la prochaine session qui commence le 31 mars 2014. A la fin de la réunion, les coprésidents ont proposé d'élaborer quatre documents d'information pour aider les délégués dans leurs délibérations à la GTO-10: un document « légèrement modifié » sur les domaines d'intervention, un recueil des objectifs disponibles sur divers thèmes; une matrice des liens entre les thèmes et les définitions des buts, des cibles et des indicateurs.

### BREF HISTORIQUE DU GTO

A la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en Juin 2012, les gouvernements ont convenu de lancer un processus visant à élaborer un ensemble d'ODD. Ils ont appelé à la création d'un GTO qui soit transparent et ouvert aux parties prenantes et qui soit composé de 30 représentants des cinq

groupes régionaux des Nations Unies, désignés par les Etats membres des Nations Unies, pour élaborer une proposition d'ODD. Ils ont également appelé le GTO à soumettre à la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée, un rapport contenant une proposition d'ODD, pour examen et action appropriée.

Le document final de Rio+20 souligne, entre autres:

- l'importance de rester fermement attaché à la réalisation complète et rapide des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de respecter tous les principes de Rio, en tenant compte de la diversité des situations, capacités et priorités nationales;
- que les ODD doivent être orientés vers l'action, concis et faciles à communiquer, en nombre limité, ambitieux, de nature globale, universellement applicables à tous les pays et axés sur les domaines prioritaires pour la réalisation du développement durable;
- la nécessité de s'assurer de la coordination et de la cohérence avec les processus traitant du programme de développement de l'après-2015, et de recevoir une première contribution au travail du GTO de la part du Secrétaire général des Nations Unies, en concertation avec les gouvernements nationaux;

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique du GTO .....	1
Compte-rendu de la GTO-9 .....	3
Le débat de la GTO-9 .....	3
Réunion conjointe avec le comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable .....	9
Réunion avec les grands groupes et autres acteurs . . .	12
Propositions pour les prochaines étapes et clôture de la GTO-9 .....	13
Brève analyse de la GTO-9 .....	14
Réunions a venir .....	16
Glossaire .....	17

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Faye Leone, Kate Offerdahl, et Lynn Wagner, Ph.D. Version française: Mongi Gadhoun - Correctrice: Myriam Gadhoun. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds du *Bulletin* est la Commission européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement particulier pour la couverture de cette réunion a été fourni par l'Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

- la nécessité d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs, accompagnés de cibles et d'indicateurs, tout en prenant en ligne de compte la diversité des situations et capacités nationales et des niveaux de développement des pays; et
- l'importance d'avoir à disposition des données globales, intégrées et scientifiquement fondées, sur le développement durable, et de l'appui devant être apporté aux commissions économiques régionales dans le domaine de la collecte et de la compilation des contributions nationales visant à éclairer cet effort mondial.

L'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) devait approuver le document final, intitulé '*L'avenir que nous voulons*', dans sa résolution 66/288, le 30 novembre 2012.

**LA RÉOLUTION 67/203 DE L'AGNU:** Le 21 décembre 2012, l'Assemblée générale a adopté la résolution 67/203 qui appelle le GTO à présenter un rapport à l'Assemblée générale, au début de sa 68<sup>e</sup> session, de préférence avant la première réunion du forum politique de haut niveau (FPHN). Elle appelle également le GTO à présenter régulièrement un rapport sur les progrès accomplis, en tenant compte de la tenue du premier FPHN et de la réunion extraordinaire de l'AGNU consacrée au suivi des efforts déployés pour la réalisation des OMD.

**LA DÉCISION DE L'AGNU ÉTABLISSANT LE GTO (67/555):** Le 22 janvier 2013, l'Assemblée générale a adopté une décision établissant la composition du GTCNL allouée aux cinq groupes régionaux de l'ONU. Selon l'annexe de la décision, six sièges sont occupés par un pays à lui tout seul, accordés: au Bénin, au Congo, au Ghana, à la Hongrie, au Kenya et à la Tanzanie. Neuf sièges sont occupés par des paires de pays, comme suit: Bahamas/Barbade; Belarus/Serbie; Brésil/Nicaragua, Bulgarie/Croatie; Colombie/Guatemala; Mexique/Pérou; Monténégro/Slovénie; Pologne/Roumanie; et Zambie/Zimbabwe. Quatorze sièges sont occupés par des trios de pays, comme suit: Argentine/Bolivie/Equateur; Australie/Pays-Bas/Royaume-Uni; Bangladesh/République de Corée/Arabie Saoudite; Bhoutan/Thaïlande/Vietnam; Canada/Israël/Etats-Unis; Danemark/Irlande/Norvège; France/Allemagne/Suisse; Italie/Espagne/Turquie; Chine/Indonésie/Kazakhstan; Chypre/Singapour/Emirats Arabes Unis; Guyane/Haïti/Trinité-et-Tobago; Inde/Pakistan/Sri Lanka; Iran/Japon/Népal; et Nauru/Palau/Papouasie-Nouvelle-Guinée. Un siège est partagé par quatre pays: Algérie/Egypte/Maroc/Tunisie.

**LES HUIT PREMIÈRES SESSIONS DU GTO:** Le GTO a tenu ses huit premières réunions entre mars 2013 et février 2014, au Siège de l'ONU à New York. A la première réunion (14-15 mars 2013), les participants ont échangé leurs vues initiales sur la forme et le fond du cadre des ODD. A la deuxième réunion (17-19 Avril 2013), les délégués se sont concentrés sur le cadre global de l'éradication de la pauvreté et du développement durable et sur les thèmes intersectoriels dont, notamment: la gouvernance; l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes; les approches fondées sur les droits de l'homme; et des moyens de mise en œuvre. Les délégués à la GTO-2 devaient discuter aussi du programme de travail pour 2013-2014, et les six sessions suivantes du GTO ont porté sur les modules thématiques déterminés dans ce document.

Les modules thématiques, à propos desquels le GTO a mené un « inventaire » sont les suivants:

- GTO-3 (22-24 mai, 2013): la sécurité alimentaire et la nutrition, l'agriculture durable, la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, et l'eau et l'assainissement;
- GTO-4 (17-19 juin 2013): l'emploi et le travail décent pour tous, la protection sociale, la jeunesse, l'éducation et la culture, et la dynamique de la santé et de la démographie;
- GTO-5 (25-27 novembre 2013): la croissance économique soutenue et inclusive, les questions de politique macroéconomique (y compris le commerce international, le système financier international et la viabilité de la dette extérieure), le développement des infrastructures et l'industrialisation, et l'énergie;
- GTO-6 (9-13 décembre 2013): les moyens de mise en œuvre (la science et la technologie, le partage des connaissances et le renforcement des capacités), le partenariat mondial pour le développement durable, les besoins des pays en situation particulière, les pays africains, les pays les moins avancés (PMA), les pays sans littoral en développement (PSLD), et les petits Etats insulaires en développement (PEID), ainsi que les défis particuliers auxquels font face les pays à revenu intermédiaire, et les droits de l'Homme, le droit au développement, et la gouvernance mondiale;
- GTO-7 (6-10 janvier 2014): Villes et établissements humains durables, transport durable, consommation et production durables (y compris les produits chimiques et les déchets), et le changement climatique et la prévention des risques de catastrophe; et
- GTO-8 (3-7 février 2014): les océans et les mers, les forêts, la biodiversité, la promotion de l'égalité, y compris l'équité sociale, l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, et la prévention des conflits, la consolidation de la paix post-conflit et la promotion d'une paix durable, la primauté du droit et la gouvernance.

Sur la base des huit premières sessions du GTO, les co-présidents ont publié un document « inventoriel », le 14 février 2014, et un document sur « les domaines d'intervention » le 21 février 2014. Les 19 domaines d'intervention constituant la base des discussions à la GTO-9, sont: l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition, la dynamique de la santé et de la démographie, l'éducation, l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, l'eau et l'assainissement, l'énergie, la croissance économique, industrialisation, les infrastructures, l'emploi et le travail décent pour tous, la promotion de l'égalité, des villes et des établissements humains durables, consommation et production durables; le changement climatique, les ressources marines, les océans et les mers, les écosystèmes et la biodiversité, les moyens de mise en œuvre, des sociétés pacifiques et non-violentes, et des institutions capables.

**REUNION EXTRAORDINAIRE DE L'AGNU SUR LA RÉALISATION DES OMD:** La réunion extraordinaire de haut niveau a eu lieu le 25 septembre 2013 au siège de l'ONU à New York. Le document final de la réunion a déterminé que le travail du GTO alimentera les négociations internationales sur le programme de développement pour l'après-2015, qui commencent en septembre 2014, et qu'un Sommet mondial aura lieu en septembre 2015, pour s'entendre sur un nouveau programme de développement des Nations Unies.

## COMPTE-RENDU DE LA GTO-9

Le co-président Kamau a ouvert la GTO-9, le lundi 3 mars 2014, et a souhaité aux délégués la bienvenue au « deuxième tour » du GTO, soulignant que le travail accompli par le Groupe à ce jour a fourni une excellente base pour aller de l'avant. Au sujet du document des coprésidents sur les domaines d'intervention, qui a été diffusé le 21 février 2014, il a précisé que ces domaines d'intervention ne s'opposaient pas aux diverses questions soulevées au cours des débats thématiques. Il a souligné que le document vise à faire démarrer le processus de détermination des ODD et des cibles qui les accompagnent et qu'il n'est pas un « avant-projet » du rapport que la GTO doit soumettre à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2014. Kamau a ajouté que, s'ils pouvaient être traités en synergie, les 19 domaines d'interventions peuvent constituer la promesse d'une Terre, de sociétés et d'économies plus viables et, au bout du compte, d'un cadre politique mondial plus durable.

Kamau a exhorté les membres à conserver un haut niveau d'ambition, dans les prochains mois, au lieu de se contenter de maintenir le statu quo et de protéger les acquis. Il a souligné la nécessité de l'universalité, appelant les délégués à examiner si un objectif proposé s'adresse de façon équitable « au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, et aux riches et aux pauvres ». Il a également appelé les membres à examiner les interconnexions entre les objectifs proposés et leur impact collectif. Il a déclaré que la cohérence est quasiment aussi importante que l'universalité.

### LE DEBAT DE LA GTO-9

Les participants à la GTO-9 ont consacré toute la journée du lundi et la matinée du mardi à la présentation de leurs observations sur le document des domaines d'intervention et de leurs préférences concernant les ODD. De nombreux intervenants ont félicité les coprésidents pour leur travail pour l'élaboration du document des domaines d'intervention et pour leur conduite du processus du GTO. Les intervenants ont également mis en évidence des éléments qui, selon eux, n'ont pas été abordés de manière adéquate dans le document.

La Bolivie, pour le Groupe des 77 et la Chine (G-77/Chine), a déclaré que le principe de responsabilités communes mais différenciées (RCMD) doit être un principe directeur dans l'élaboration des ODD. Le délégué a suggéré d'améliorer, dans le document, le traitement des questions suivantes, entre autres: la sécurité alimentaire, la production agricole, la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), et la migration. Il a ajouté que la culture est à la fois un catalyseur et un moteur du développement durable, et que le droit à l'autodétermination des peuples vivant sous occupation coloniale doit être respecté.

L'Union européenne (UE) a souligné, entre autres: que cela devrait être un programme de transformation exigeant une innovation dans la façon dont les interconnexions sont abordées; que les priorités devraient comprendre la réalisation de l'égalité hommes-femmes, la lutte contre les inégalités, l'absence de violence et l'honnêteté du gouvernement; et les principaux aspects clés de la règle de droit, tels que l'enregistrement des naissances. Le délégué a rappelé que le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable (CIEFDD) est en train d'élaborer une stratégie de financement.

Le Bénin, au nom des PMA, a déclaré que le traitement, taille unique, de tous les pays, au nom de l'universalité, n'est pas acceptable. Les ODD doivent être guidés par le principe d'un

traitement différencié et préférentiel pour les PMA. Le délégué a appelé à des objectifs distincts dans les domaines: de la croissance économique; de l'industrialisation; de l'infrastructure; et de l'emploi et du travail décent pour tous. Il a également souligné l'importance: de l'accès à l'énergie, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique; de l'éducation universelle; de la santé procréative; de l'eau et de l'assainissement; de la lutte contre les effets du changement climatique; de la prévention des risques; et de la nécessité de « construire des sociétés résilientes »; et des moyens de mise en œuvre.

La Guinée-Bissau, pour les Etats africains, a déclaré que le document devrait inclure des mesures concrètes contre l'inégalité entre les pays. Le délégué a appelé à l'inclusion de l'agriculture durable et des processus de DDSS comme deux domaines d'intervention distincts. Il a également plaidé pour: un domaine d'intervention réservé à l'intensification du partenariat mondial pour le développement; le soulignement des droits de l'Homme, de la gouvernance et de la primauté du droit en tant que facilitateurs de développement; le rattachement de chaque ODD à des moyens de mise en œuvre; et l'importance du principe de RCMD.

La Guyane, pour la Communauté des Caraïbes (CARICOM), a souligné l'éradication de la pauvreté comme priorité absolue et condition nécessaire pour le développement durable. Le délégué a appelé à un accent plus marqué sur les maladies non transmissibles (MNT), sur la prévention des risques de catastrophe, sur la pêche artisanale, et sur les montagnes. Il a proposé que les préoccupations de développement des PEID et d'autres pays vulnérables devraient être considérés à travers l'ensemble du cadre des objectifs et pas uniquement pour ce qui concerne les moyens de mise en œuvre (MMCE). Il a appelé à une étude sérieuse de la revitalisation du partenariat mondial.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, parlant également pour les petits Etats insulaires en développement du Pacifique et le Timor-Leste, a accueilli avec satisfaction le domaine d'intervention réservé aux ressources marines et aux océans et mers, signalant toutefois qu'il penche davantage vers les dimensions environnementales » et qu'une même attention devrait être accordée aux dimensions économique et sociale. Le délégué a appelé à trois principales cibles dans le cadre de l'ODD consacré aux océans et mers: parvenir à un milieu marin sain; parvenir à des stocks de poissons en bonne santé; et réaliser les avantages économiques du développement durable des ressources marines. Il a parlé, enfin, de la nécessité de définir le nouveau partenariat mondial qui, a-t-il déclaré, doit compléter les approches traditionnelles, telles que l'aide publique au développement (APD) et l'aide étrangère.

La Tanzanie a déclaré que les domaines d'intervention sont globalement équilibrés, mais qu'il aimerait les voir comprendre l'agriculture durable et la DDSS. Le délégué a indiqué que toutes les sessions du GTO devraient inclure des réunions avec le CIEFDD.

La Colombie, parlant également pour le Guatemala, a traité de la voie à suivre, de la portée, de l'universalité et de la mise en application. La représentante a déclaré que le GTO doit avoir un ensemble cohérent d'objectifs et de cibles, d'ici le mois de juillet, et a suggéré d'utiliser un indicateur « M & M » pour l'évaluation de la réussite du GTO: le point de savoir si les ministres pourront dire qu'ils peuvent prendre les objectifs de l'avant et le point de savoir si les mères pourront comprendre

les objectifs. Elle a suggéré de « débiller » les objectifs proposés pour comprendre ce qu'en sont les visées, les cibles et les facilitateurs. Elle a déclaré que la pauvreté reste à la pointe de l'ordre du jour, qui n'est pas un ordre du jour minimaliste. Elle a précisé que universalité ne signifie pas « taille unique pour tous », ajoutant que la façon de différencier est au niveau national. Elle a fait écho à la nécessité d'un accord mondial sur les partenariats et d'un examen de ce qui est nécessaire à la mise en application de chaque cible particulière.

La Bulgarie, parlant également pour la Croatie, a déclaré qu'il est besoin de plus d'attention aux droits sexuels et aux groupes vulnérables. La représentante a affirmé que la promotion du droit à une éducation de qualité est la clé pour atteindre les divers objectifs de développement. Elle a ajouté que des sociétés pacifiques et sûres et les droits de l'Homme et l'Etat de droit doivent être considérés comme deux pôles d'intérêt distincts, et a exprimé sa déception que la culture n'ait pas été incluse dans le document de domaines d'intervention.

La Norvège, parlant également pour l'Irlande et le Danemark, a recommandé, entre autres: de relier l'éradication de la pauvreté à tous les autres domaines et de rendre compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté; de faire référence à l'importance des produits alimentaires non agricoles, tels que ceux des pêcheries et des forêts, et d'inclure la lutte contre l'obésité; de traiter les questions de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des femmes dans tous les domaines d'intervention; de reconnaître le potentiel des énergies renouvelables pour la création d'emplois; d'intégrer la gestion des risques de catastrophe; de mieux appréhender les liens entre la paix, le développement durable et l'éradication de la pauvreté; et de rendre compte, de manière constante, des préoccupations des peuples autochtones.

Le Kazakhstan, parlant également pour la Chine et l'Indonésie, a déclaré que le document ne rendait pas compte, de manière adéquate, du principe de responsabilités communes mais différenciées, comme principe directeur des ODD, et qu'un préambule narratif pourrait y réaffirmer l'importance des principes de Rio. Le délégué a indiqué que les MMCE devraient être renforcés dans le document, et que le partenariat mondial pour le développement devrait être mentionné dans un objectif autonome transversal. Le délégué devait également: mis en exergue la réforme du commerce international et de l'architecture financière et économique pour une plus grande intégration; déclaré que les droits de l'Homme, la paix et la sécurité et la gouvernance devraient être reflétés plutôt dans le préambule que dans les objectifs autonomes; se déclaré opposé à un objectif autonome sur le changement climatique; et appelé à une focalisation sur l'égalité, plutôt, entre les pays, que dans les pays.

Le Pérou, parlant également pour le Mexique, a appelé à un accent plus marqué sur l'inclusion économique et sur la reconnaissance de la culture comme facteur de développement durable, et à un examen plus important de la prévention des risques, par-delà ses liens avec le changement climatique.

L'Indonésie a déclaré: que le partenariat mondial doit être abordé comme objectif à la fois autonome et transversal; que le mode durable de consommation et de production (CPD) doit être un objectif autonome; et que les ressources marines, les océans et mers et les PEID devraient être regroupés avec les écosystèmes, la biodiversité et les forêts, dans le cadre de la

« gestion durable des écosystèmes naturels ». Il a également appelé à rendre compte de la prévention des catastrophes (PRC) dans les éléments transversaux et à inclure les Femmes, les Jeunes et les Personnes handicapées.

L'Inde a déclaré que le pilier économique constitue le fondement du développement durable et qu'il doit être élaboré de manière adéquate dans les ODD. Le délégué a apporté son appui à l'appel en faveur de l'intégration des MMCE dans chaque objectif et à un objectif autonome portant sur le renforcement de partenariat mondial. Il a déclaré que les ODD ne devraient pas fournir des prescriptions politiques pour un groupe de pays seulement, ajoutant que les pays industrialisés doivent prendre des engagements et mener la transition vers des modes de vie durables. Il a plaidé pour un objectif autonome consacré à des modes de vie et de consommation durables. Il a également déclaré: que le narratif ne doit pas être négocié, mais qu'il doit tirer de Rio+20; que les domaines d'intervention touchant à l'environnement pourraient être intégrés dans un objectif consacré à la gestion durable des écosystèmes naturels; que les mandats et principes régissant les processus multilatéraux sur les questions environnementales doivent être respectés et que les résultats de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ne doivent pas être préjugés; et que le déficit démocratique au sein des institutions internationales doit être traité.

La Zambie a déclaré que tous les éléments visant à parvenir à l'éradication de la pauvreté devraient être intégrés, y compris l'emploi des jeunes, l'autonomisation des femmes et l'insertion sociale. La représentante a suggéré de dépasser l'éducation primaire pour inclure un accent sur l'éducation secondaire et tertiaire.

Nauru, au nom de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS), a déclaré, entre autres: que le changement climatique doit être traité comme un thème transversal; que le processus de Varsovie sur les pertes et dommages et le Cadre d'action de Hyogo devraient être pris en compte; que l'énergie durable est un facilitateur; et que les priorités des PEID seront déterminées à la Conférence de septembre 2014 et qu'elles devraient être intégrées dans ce processus à ce moment-là.

L'Ouganda a déclaré que l'agriculture durable et la productivité agricole doivent être reflétées dans un domaine d'intervention autonome. Le délégué a également mis en relief l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, l'emploi des jeunes, et les personnes âgées et les personnes handicapées. Les droits de l'Homme, la gouvernance et l'Etat de droit doivent être considérés dans le cadre des catalyseurs du développement, comme convenu dans le document final de Rio+20 ainsi que dans le respect des traditions, des cultures et des valeurs nationales. Il a souligné que chaque ODD doit être accompagné par des moyens de mise en œuvre, et a appelé à un domaine d'intervention consacré au renforcement des partenariats mondiaux pour le développement.

Le Bangladesh a déclaré que le document ne rendait pas dûment compte de la nécessité d'une aide internationale en faveur des PMA. Le délégué a accueilli avec satisfaction le domaine d'intervention sur le changement climatique, et appelé à des cibles consacrées aux émissions de CO<sub>2</sub> et aux défis d'adaptation. Il a mentionné la migration, la jeunesse et d'autres dynamiques touchant au thème population comme étant mal

reflétées dans le document. Il a déclaré que la règle de droit et la bonne gouvernance sont plus adaptées pour le narratif du programme de développement pour l'après-2015, mais pas pour être des objectifs ou des cibles à atteindre.

La Fédération de Russie a déclaré que le transport durable doit être un domaine d'intervention autonome, a apporté son appui à l'Indonésie, à la Chine et au Kazakhstan en faveur du domaine d'intervention 19 (des sociétés pacifiques et non-violentes, des institutions capables), et a demandé des directives quant au point de savoir si les domaines d'intervention devraient être examinés par domaine ou par module, et comment les interconnexions doivent être traitées. Le délégué s'est réjoui de la discussion sur le financement et a souligné la nécessité d'établir une coordination avec les concertations de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et avec les préparatifs du Sommet de septembre 2015 pour l'adoption du programme de développement de l'après-2015.

Le Nigeria a déclaré que l'ODM consacré au partenariat mondial a été mal conceptualisé et que le partenariat mondial a besoin d'être défini. Le délégué a précisé que les droits sexuels, entre autres sujets, représentent une « ligne rouge » qui entrave les progrès.

Palau a appelé à une plus grande attention à la santé, y compris le contrôle des maladies non transmissibles, et a souligné qu'on devrait avoir une cible appelant à l'allaitement de tous les nourrissons pendant les six premiers mois de vie.

Ouvrant la séance de l'après-midi, le coprésident Kőrösi a demandé aux délégués de garder à l'esprit: la manière dont leurs propositions porteront sur ce que nous voulons changer; le point de savoir si l'objectif proposé a un caractère universel; et la façon dont il contribue à la nature tridimensionnelle interconnectée des ODD.

Le Bhoutan a suggéré de porter une plus grande attention aux pays en situation particulière. Le délégué a également souligné les éléments du Programme d'action d'Istanbul, qui pourraient aider à déterminer les ODD: le renforcement des capacités productives, l'agriculture, la croissance économique soutenue et inclusive et la lutte contre le changement climatique. Ce dernier élément doit accorder l'attention due aux pays montagneux, devait-il souligner.

L'Égypte a déclaré que tous les domaines économiques doivent être présentés comme des objectifs autonomes, y compris celui des modes de consommation et de production durables, dans lequel les pays industrialisés doivent montrer l'exemple. Il a également appelé: au renforcement de la référence à la mise en œuvre et à un objectif distinct sur le partenariat mondial pour le développement; à des indications de mesures concrètes visant à traiter l'inégalité entre les pays; et à un objectif autonome consacré aux processus de DLDD.

Le Brésil, parlant également pour le Nicaragua, a déclaré que le GTO doit élaborer une vision politique commune en tenant compte du fait que les ODD doivent être d'ordre mondial et universellement applicables, tout en respectant les différentes réalités, politiques et priorités nationales. Le délégué s'est dit préoccupé par « la dépendance excessive sur les régimes multipartites », sachant que ce sont les gouvernements qui ont la responsabilité de la réalisation des ODD. Il a précisé que le principe de RCMD sous-tend l'accord sur la conception des ODD. Les domaines d'intervention peuvent développer davantage les modes de CPD, et doivent traiter la question de la

consommation dans les pays industrialisés. Au sujet du domaine d'intervention 19, il a déclaré que les questions qui y sont posées seraient mieux traitées dans le cadre de l'équité, des MMCE et de l'égalité hommes-femmes.

Le Pakistan a déclaré que c'est la première fois qu'un véritable processus intergouvernemental se trouve chargé d'élaborer un processus de développement. Le délégué a souligné que la GTO-10 ne devrait pas conduire à une autre édition du document des domaines d'intervention, mais doit faire un effort sérieux pour élaborer les objectifs. Il a précisé que les objectifs devraient être jugés en fonction de leur capacité à promouvoir la croissance et le développement, l'élimination de la pauvreté et la synchronisation de la mise en œuvre des trois piliers du développement durable. Il a souligné qu'une plus grande attention doit être accordée, entre autres, au développement rural, à la réduction des inégalités et à l'accès à la justice. Il a ajouté que les objectifs devraient être en phase avec les moyens de mise en œuvre. Il a signalé que, souvent, les gouvernements ne sont élus que pour cinq ans et a suggéré, pour cela, l'élaboration d'objectifs de court et moyen termes. Il a déclaré que la règle de droit doit être séparée du domaine d'intervention consacré à la paix et à la résolution des conflits.

La Slovénie a déclaré que le développement durable n'est pas possible sans le respect des droits de l'Homme, et a apporté son appui à la formation continue pour les enseignants, à l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, à l'accès des femmes à la santé et à plutôt introduire, de manière rationnelle, la lutte contre le changement climatique dans les divers objectifs, que d'en faire un domaine prioritaire à part.

Le Congo a déclaré que les objectifs ne devraient pas avoir une hiérarchie, a mis en exergue la question des peuples autochtones et a déclaré que le conflit récurrent, y compris son impact sur le braconnage de la faune et de la flore, doit être traité par le biais du commerce international.

L'Arabie saoudite a mis en exergue le droit au développement et le respect des conditions nationales. Le délégué a fait part de sa préoccupation de voir le document comprendre des subventions au titre du domaine d'intervention consacré à l'énergie, rappelant que le résultat de Rio+20 a inclus cette question dans le cadre de la consommation et de la production. Au sujet de la santé et des droits sexuels et procréatifs, il a déclaré que le Groupe doit respecter la culture et la religion de chaque pays. Il a également mis en garde contre l'interférence d'autres processus dans le travail du Groupe.

Le Sri Lanka a déclaré que le dialogue conjoint du GTO et du CIEFDD devrait se concentrer sur la façon de soutenir chaque domaine d'intervention avec des MMCE adéquats. Le délégué a appelé à des objectifs distincts sur la gestion globale de l'écosystème et sur les infrastructures. Il a déclaré que l'aspect du développement de la migration doit être reflété, et que le développement industriel est essentiel pour la réduction de la pauvreté. Il a mis en relief la Conférence de 2014 sur la jeunesse qui se tiendra à Colombo, précisant que les Jeunes sont les bénéficiaires des processus de développement.

L'Iran a suggéré que l'objectif économique pourrait avoir des cibles à atteindre d'ordre social et environnemental, intégrant ainsi les éléments et ouvrant la voie à davantage d'objectifs économiques. Le délégué a également appelé à des MMCE concrets pour chaque objectif, et a exhorté les membres à éviter les formulations « sujettes à controverse ».

Le Maroc a indiqué que la question de la jeunesse devrait être intégrée davantage dans les domaines d'intervention, a plaidé pour l'inclusion de MMCE spécifiques pour chaque ODD, a suggéré l'adoption d'un mécanisme de responsabilité renforcé, et a souligné l'importance de l'action régionale, sous-régionale et nationale. Le délégué a déclaré que le domaine d'intervention 19 pourrait être considéré comme un catalyseur du développement.

Le Japon a déclaré que les ODD devraient avoir une approche centrée sur les êtres humains. Il a également indiqué: que la santé et la couverture universelle santé doivent constituer un objectif; que le domaine d'intervention consacré à l'égalité hommes-femmes devrait être un objectif autonome et être intégrée dans les autres objectifs; que la PRC doit bénéficier de plus d'importance; que l'intégration de la lutte contre le changement climatique ne doit pas préjuger des résultats de la CdP 21; qu'il devrait y avoir plutôt une approche holistique des MMCE, qu'un traitement fragmenté de la question; et que le principe de RCMD est lié aux questions environnementales et qu'il ne devrait pas être un principe fondamental des ODD.

Le Viet Nam a proposé d'attacher à chaque objectif des MMCE, et a appelé à une formulation plus forte sur la croissance économique et l'industrialisation.

Le délégué des Maldives a mis en garde contre les approches sectorielles. Il a suggéré de se concentrer sur les domaines où le progrès économique durable peut être atteint tout en protégeant l'environnement. Il a également appelé à un objectif autonome consacré à la parité hommes-femmes, car cela ne découlera pas automatiquement du développement durable; réitéré l'appel à un objectif consacré aux océans; et a indiqué qu'une « mise à jour orientée vers l'action » de l'ODD 8, est impérative.

La Biélorussie a mis en exergue le développement industriel et les questions connexes, telles que l'industrialisation, l'énergie, les infrastructures et la croissance économique.

La représentante du Liban a accueilli avec satisfaction le domaine d'intervention retenu pour des sociétés pacifiques, qui, a-t-elle dit, est à la fois un catalyseur et un résultat du développement durable. Elle a mis en relief l'autonomisation économique pour tous les groupes sociaux. Elle a également souligné l'importance de la migration, qui pourrait être reflétée dans les indicateurs concernant le partenariat mondial, la croissance économique et le travail décent.

Le Liechtenstein a accueilli favorablement l'idée d'un objectif autonome consacré au rôle de la Femme, précisant toutefois que le domaine d'intervention ne soulignait pas suffisamment la participation et le leadership des femmes à tous les niveaux. Au sujet de la primauté du droit, des droits de l'Homme et de la démocratie, il a exprimé sa déception à l'égard du document de domaine d'intervention, et a appelé à un soutien accru à la justice transitionnelle et à davantage de liens avec la primauté du droit dans d'autres domaines d'intervention.

Le Pérou, au nom du Groupe des Amis de la culture et du développement, a souligné la nécessité d'intégrer la culture dans les ODD, et a déclaré que son groupe présentera des exemples concrets à mesure que la discussion progressera.

Cuba a déclaré que les principes de Rio, en particulier celui de RCMD, n'ont pas été suffisamment pris en compte dans le texte et qu'ils devraient figurer dans tous les domaines d'intervention. Le délégué a appelé à une action internationale visant à apporter un soutien aux activités sur le terrain, soulignant que le niveau de développement de chaque pays doit être pris en compte.

Le Niger a déclaré que les processus de DDSS doivent être traités. Le délégué a également souligné la nécessité, pour le document, d'avoir un sens, et a déclaré que les priorités des Etats doivent être prises en compte à cet égard. Il a précisé que les priorités sont la désertification et la gestion des forêts, et que l'objectif de la gestion de l'écosystème ne peut pas entrer dans ces priorités.

Le Panama a souligné la nécessité de mesurer les résultats, a mis en relief l'autonomisation des femmes et a déclaré que le Groupe se doit de souligner que les êtres humains dépendent des écosystèmes. Elle a appelé les sessions ultérieures à mettre en évidence les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs et des engagements.

La République tchèque a fait l'éloge du document pour son identification des interconnexions. La représentante a souligné la nécessité d'intégrer la durabilité environnementale, les droits humains et l'égalité hommes-femmes dans tous les objectifs. Elle a précisé qu'en traitant séparément le développement et les conflits, nous risquons de manquer l'occasion de promouvoir des sociétés fondées sur le dialogue, sur la participation de tous et sur l'égalité. Elle a appelé à un objectif distinct consacré à l'Etat de droit, à la bonne gouvernance et à des institutions responsables.

Le Saint-Siège a appelé au plein emploi productif et au développement social, mettant l'accent sur la satisfaction de toutes les nécessités de base. Le représentant a précisé: que le cadre de développement doit éviter une approche « capricieuse » de l'inégalité, dans laquelle certains peuvent progresser au détriment d'autres; que les politiques axées sur la famille sont les plus efficaces pour réduire la pauvreté; que le droit à la santé découle du droit à la vie; et que les envois de fonds sont des moteurs de la croissance de la base. Il a appelé à la préservation des ressources naturelles pour les générations futures.

Le porte-parole des ONG a rappelé que les ODD doivent être d'ordre universel, a suggéré d'ajouter un libellé portant sur le problème de l'obésité dans la section consacré à la nutrition, a noté que la seule référence pour les pays industrialisés porte sur le mode de CPD et que des références à la responsabilité des entreprises sont manquantes. La porte-parole des Femmes a averti que certaines régions utilisent des formulations en retrait par rapport à celles des accords existants, et a noté que le document ne comporte pas de reconnaissance des droits des femmes ou des limites de la planète.

Mardi matin, l'Équateur, parlant également pour l'Argentine et la Bolivie, a appelé à l'éradication de la pauvreté en tant qu'objectif prioritaire devant figurer dans tous les domaines et tous les objectifs. Il a appelé à une élaboration plus pointue des objectifs consacrés à la sécurité alimentaire (y compris les petits agriculteurs et l'agriculture familiale), aux marchés des matières premières (plus de régulation et de transparence dans les marchés spéculatifs), à l'eau (aller plus loin que l'eau potable), à l'emploi (y compris les Jeunes, les Femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées), et aux modes de CPD comme domaine indépendant. Il a souligné l'importance du principe de RCMD, de l'approche fondée sur les droits et d'une référence au rôle de la culture. Il a conclu que chaque objectif doit avoir des MMCE concrets et mesurables.

La représentante des Etats-Unis, parlant également pour le Canada et Israël, a appelé à une focalisation sur les objectifs et les cibles qui auront l'impact le plus transformateur et le plus durable, avec un accent sur les obstacles posés au

développement. Elle a appelé à l'octroi d'une priorité aux OMD inachevés et à la reconnaissance des goulots d'étranglement entravant le développement, et à l'intégration de l'égalité et de l'autonomisation des femmes, entre autres. Elle a déclaré que le principe de RCMD a sa place mais qu'il n'est pas de grande pertinence dans le programme de développement de l'après-2015. Elle a conclu en mentionnant les questions de l'orientation sexuelle et de l'identité féminine, soulignant que le fondement de notre travail et de notre réussite est les droits de l'Homme universels et une vie digne pour tous, et que « tous » ne signifie pas « certains ». Elle a ajouté que chaque être humain naît disposant du droit fondamental d'être libre de la pauvreté, de l'intolérance et de la violence.

Le Zimbabwe, au nom des pays d'Afrique australe, a reconnu la nécessité de faire de l'éradication de la pauvreté un objectif autonome. Le délégué a également souligné l'importance de faire de l'agriculture un objectif autonome. Il a appelé à un traitement équilibré des trois piliers du développement durable et du principe de RCMD.

La Roumanie, parlant également pour la Pologne, a déclaré que les ODD doivent adopter une approche fondée sur les droits humains. La représentante a indiqué que la règle de droit, la bonne gouvernance, des institutions responsables et la démocratie doivent avoir un statut plus important, et que les liens entre ces domaines et d'autres domaines d'intervention ne sont pas clairs. Elle a également déclaré que le principe de RCMD est explicitement lié à la question de la dégradation de l'environnement. Elle a souligné que la question du mode de CPD a une portée universelle: dans les pays industrialisés, cela signifie l'efficacité des ressources et de l'énergie et des modes de vie plus durables, tandis que dans les pays en développement, cela implique « un bond » vers des technologies plus propres et plus efficaces.

L'Allemagne, parlant également pour la France et la Suisse, a déclaré que le programme devrait être fondé sur les principes des droits de l'Homme, et que la mise en place d'un nouveau partenariat mondial devrait être contrôlée au niveau mondial. La représentante a proposé 12 domaines d'intervention: l'éradication de la pauvreté extrême, la fin de la faim, et la garantie de la sécurité alimentaire et d'une bonne nutrition; optimisation de la santé pour tous, à travers la réalisation de la couverture maladie universelle; l'éducation et l'apprentissage continu; la garantie de l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation des femmes et le respect des droits des femmes; la sécurisation durable de l'accès à l'eau et à l'énergie; l'assainissement durable et inclusif; la gestion durable des ressources naturelles; des villes et territoires durables et inclusifs; des sociétés pacifiques et non-violentes; et la bonne gouvernance, la transparence et des institutions responsables, inclusives et efficaces.

La représentante des Emirats arabes unis, parlant également pour Chypre et Singapour, a déclaré que l'éradication de la pauvreté et le développement durable sont deux objectifs primordiaux des ODD qui se renforcent mutuellement. Elle a précisé que les ODD ne sont destinés à être ni contraignants ni normatifs, mais ambitieux, et visent à aider les Etats à éclaircir les questions importantes et à renforcer les efforts collectifs, et qu'ils doivent être interprétés à la lueur des obligations existantes de chaque Etat. Elle a souligné que tous les objectifs doivent être pertinents pour tous les Etats, et a demandé aux coprésidents de proposer une démarche concrète pour aller de l'avant d'ici la fin de la GTO-9.

Le Royaume-Uni, parlant aussi pour les Pays-Bas et l'Australie, a salué le large consensus autour de l'éradication de la pauvreté comme étant l'objectif primordial. Le délégué a souligné que l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes doivent répondre à la nécessité de mettre fin à toute violence contre les femmes et les filles, y compris les mariages précoces. Il a appelé à des objectifs visant l'avènement de sociétés pacifiques et stables et d'institutions responsables. Il a précisé qu'au sujet des MMCE, le document pourrait mettre en exergue l'importance des partenariats avec les parties prenantes. Il a souligné que le principe de RCMD s'applique à la dégradation de l'environnement mondial, pas aux ODD. Il a conclu que ne laisser personne derrière, signifie pas de discrimination.

L'Ethiopie a déclaré que si le texte répond aux priorités de la plupart des pays africains, l'agriculture, l'industrialisation et les liens entre le changement climatique, l'économie verte et le développement durable doivent être mis en exergue. Le délégué a indiqué que, bien que les MMCE soient mentionnés dans le document, l'accent devrait être placé sur l'importance du financement pour la mise en œuvre du cadre de développement de l'après-2015.

Le Népal a identifié un certain nombre de points pour « compléter » le document, y compris la mention explicite de l'agriculture durable dans le domaine d'intervention 2 (sécurité alimentaire); le placement de l'accent sur le rôle des hommes et des garçons dans le domaine d'intervention 5 (le genre); le financement public dans le domaine d'intervention 8 (croissance économique); les besoins particuliers des pays en développement enclavés, dans 9 (l'industrialisation); la culture, dans le domaine d'intervention 13 (des villes durables); et la PRC et la résilience, dans le domaine d'intervention 15 (le changement climatique).

Malte a mis l'accent sur la question de la migration, et a suggéré que le document comporte une attention aux politiques de réadmission, entre autres éléments. Le délégué a indiqué que l'accès universel à l'éducation doit inclure l'enseignement primaire et secondaire. Il a souligné également que le GTO devrait garder à l'esprit que les positions nationales varient au sujet de la dynamique démographique, en particulier sur la « question très controversée de l'avortement » qui est illégal en vertu du droit maltais.

La Serbie a apporté son appui à l'idée d'avoir des objectifs autonomes consacrés: à la croissance économique, y compris l'industrialisation et l'infrastructure; à l'emploi, y compris pour les jeunes et avec le soutien aux entreprises de petite et moyenne tailles; à l'énergie, y compris une cible portant sur l'élimination progressive des subventions inefficaces accordées aux combustibles fossiles; et à la sécurité alimentaire et la nutrition. Il a également déclaré: au sujet de la santé, que le document devrait traiter de la promotion de médicaments abordables et d'un travail commun sur les maladies rares entre les pays industrialisés et les pays en développement; que la question de l'égalité doit être traitée en rapport avec celle du rôle des femmes ainsi qu'avec d'autres inégalités constatées dans et entre les pays; et qu'une attention particulière devrait être accordée aux pays en développement à revenu intermédiaire.

La Suède a déclaré: que la différenciation doit être fondée sur les différentes capacités nationales et qu'elle devrait prendre la forme de différents rythmes de mise en œuvre et d'ambition d'indicateurs; qu'une approche fondée sur les droits doit

impregner tous les objectifs; et que d'autres travaux doivent être entrepris pour l'élaboration des liens. La représentante a également indiqué: qu'il y a une bonne quantité de consensus sur l'inclusion d'un domaine d'intervention consacré à l'égalité hommes-femmes, ainsi que sur l'intégration de ce thème dans d'autres domaines d'intervention; que la non-violence doit être au centre du programme et qu'elle exige un domaine d'intervention distinct; que la bonne gouvernance et la primauté du droit doivent constituer un domaine d'intervention séparé et que la question des MMCE doit être traitée comme un principe générique transversal.

Le Portugal a accueilli avec satisfaction le domaine d'intervention 19 consacré à l'édification de sociétés pacifiques et non-violentes et d'institutions capables, et la proposition prônant deux objectifs distincts, comme recommandé par le Groupe de haut niveau de l'ONU sur le programme de développement pour l'après-2015. Au sujet des ressources marines, des océans et des mers, le délégué a proposé les aires marines protégées comme domaine d'intervention spécifique. Il a également: accueilli favorablement le domaine d'intervention consacré à l'eau et à l'assainissement; déclaré que le principe de RCMD ne peut pas être interprété de manière à exempter un pays d'aider les pays à la traîne; et souligné que les ODD doivent être réellement fondés sur les droits avec, au centre, le bien-être, la dignité et l'égalité des êtres humains.

Le Qatar a déclaré que la culture et le développement durable doivent bénéficier d'une plus grande importance dans le document. La représentante a appelé à une attention particulière à la désertification, dont les effets entravent la réalisation du développement durable, et a indiqué que l'eau et l'assainissement doivent faire partie des ODD.

La Finlande a déclaré que le programme de développement pour l'après-2015 doit être transformationnel, universel et fondé sur les droits de l'Homme. La santé et les droits sexuels et procréatifs « nous concernent tous » et devraient être reflétés dans les ODD et dans le programme de l'après-2015, a indiqué la représentante, rappelant la déclaration commune d'environ 50 Etats à la GTO-8. Elle a souligné que l'Etat de droit, la gouvernance mondiale et la démocratie devraient avoir leur propre domaine d'intervention. Elle a insisté sur le fait que l'ensemble du programme devrait être sensible à la question climatique, qu'il devrait contenir un accent plus prononcé sur la PRC, et que les forêts devraient être intégrées plutôt dans le module des ressources et écosystèmes naturels, que dans celui de la biodiversité.

La Turquie, parlant également pour l'Italie et l'Espagne, a déclaré que le document des domaines d'intervention, ainsi que le rapport d'étape du GTO, serviront de plate-forme solide pour commencer l'exercice de recherche d'un consensus sur la détermination des objectifs et cibles à atteindre. Le délégué a suggéré que les changements transformationnels doivent être mieux mis en relief, et que les domaines tels que l'industrialisation, les infrastructures et la croissance économique doivent être considérés en tenant compte des limites de la planète. Il a également souligné l'importance d'intégrer dans le programme: les causes de la pauvreté; l'égalité hommes-femmes; les inégalités qui minent le développement; la bonne gouvernance démocratique; la PRC et la résilience; les processus de DDSS; et les moyens de mise en œuvre.

L'Autriche a souligné l'importance des liens entre le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Le délégué a réitéré que les ODD doivent être en nombre limité et doivent élucider clairement les interconnexions entre les thèmes. Il a appelé à une attention soutenue: à la primauté du droit; à l'approche fondée sur les droits de l'homme; à un objectif spécifique consacré à l'égalité hommes-femmes; aux écosystèmes des montagnes; à la coopération régionale et transfrontalière; au développement durable inclusif; et à un objectif dédié à l'énergie durable.

L'Uruguay a déclaré que les ODD s'appliqueront à la fois aux Etats industrialisés et aux Etats en développement et, par conséquent, les différences entre les pays doivent être prises en compte sous forme de RCMD. La représentante a souligné que les objectifs ne devraient pas imposer de charges supplémentaires aux pays et que les engagements antérieurs doivent être honorés. Elle a proposé un objectif autonome dédié à la lutte contre la pauvreté, qui soit renforcé par une attention particulière à l'égalité, ainsi que le traitement des droits à la santé sexuelle et reproductive.

La République arabe syrienne a déclaré que l'occupation est le principal obstacle au développement durable, et a souligné la nécessité, pour les pays, de mettre fin aux « mesures coercitives » qui violent la souveraineté d'un Etat et le droit au développement. Le délégué a appelé à des mécanismes applicables à travers l'ensemble du programme, qui soient fondés sur le principe de RCMD.

Le délégué des Philippines a indiqué que le domaine d'intervention 19 représente une tentative de former une nouvelle architecture pour le développement durable. Il a souligné que les ODD doivent reconnaître la responsabilité et la reddition de comptes devant les générations présentes et futures, et a encouragé le GTO à placer les domaines d'intervention dans une perspective intergénérationnelle. Il a mis en exergue la nécessité de reconnaître que l'humanité entière vit avec des ressources limitées et dans les limites de la planète.

La Nouvelle-Zélande a accueilli avec satisfaction le domaine d'intervention dédié aux océans et mers et a détaillé sa pertinence pour tous les pays, y compris ceux qui n'ont pas de côtes, faisant état de leur rôle dans les domaines du commerce international, de l'emploi, de l'alimentation et de la résilience de l'environnement. Elle a comparé les océans à l'atmosphère, comme étant une « ressource mondiale commune rare ». Elle a également souligné les points forts de l'objectif autonome proposé pour les océans.

Le Mexique a déclaré que les gouvernements n'ont pas encore envoyé des signaux clairs sur la façon dont le processus de négociation devrait se développer. Il a appelé à une version révisée du document des domaines d'intervention, et à la réalisation de deux principaux objectifs: l'intégration dans les domaines d'intervention – précisant qu'une approche exclusivement environnementale présente des risques – et l'établissement d'un équilibre entre les trois dimensions du développement durable.

Le Guatemala a déclaré que la phase des déclarations générales est terminée et qu'il est temps de passer à des discussions plus approfondies. La représentante a demandé une matrice ou une carte visuelle des couches qui vont définir ce cadre, y compris les objectifs, les cibles, les facilitateurs et les indicateurs, et a indiqué qu'un large soutien a été exprimé en



faveur des thèmes: de l'éradication de la pauvreté; de l'eau et l'assainissement; de l'énergie durable pour tous; de la santé et la démographie; de l'éducation: de la croissance économique inclusive, y compris l'emploi et l'emploi des jeunes; de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes; des villes viables et sûres; des modes de CPD; de la sécurité alimentaire, la nutrition; et de l'agriculture durable, y compris le rôle des produits chimiques; des ressources et des écosystèmes naturels; et de l'accès à la justice; et de la liberté de la peur. Elle a ajouté que plusieurs thèmes intersectoriels devraient être intégrés, tels que l'égalité, le changement climatique, la migration, le renforcement des institutions, un système commercial ouvert et la résilience et la PRC. Elle a également signalé que le narratif ne fait pas partie du mandat du Groupe, et a appelé à une discussion plus large sur la question de l'inclusion de MMCE pour chaque objectif et pour chaque cible à atteindre.

Le Timor -Leste a appuyé l'inclusion des ressources marines et a déclaré qu'il devrait y avoir un équilibre entre les trois piliers du développement durable et que les interconnexions entre ce thème et l'éradication de la pauvreté devraient être intégrées. La représentante a également plaidé pour l'inclusion: de l'égalité hommes-femmes en tant qu'objectif autonome assorti d'indicateurs transversaux; de la reconnaissance des liens entre la PRC et les océans, les établissements humains et d'autres thèmes; des défis spécifiques posés aux PMA sans littoral et aux petits Etats insulaires; et d'un objectif autonome consacré au thème de la paix, entouré de mécanismes propres à chaque pays et dirigés par le pays et assortis de cibles à atteindre à travers le cadre des ODD.

Le Panama a souligné que les intervenants se sont contentés de faire l'éloge du document des coprésidents sur les domaines d'intervention et n'ont pas présenté de nouvelles propositions. Etant donné le consensus qui existe sur les domaines d'action, il a demandé, pour la prochaine session, une matrice permettant d'aller de l'avant.

La Tunisie a déclaré que le document n'étaye pas suffisamment l'importance de l'objectif le plus important: la justice. Le délégué a précisé que la justice économique et sociale ainsi que celle environnementale comptent parmi les questions les plus importantes et que sans justice, il ne peut y avoir de stabilité.

Le porte-parole des collectivités locales a plaidé pour un objectif autonome consacré à l'urbanisation, et a précisé qu'il devrait chercher à favoriser la coopération entre les parties prenantes à plusieurs niveaux. Il a noté que la mise en œuvre sera la clé pour tout accord qui sera conclu sur les ODD, et a promis l'engagement des collectivités locales à assurer la mise en application des ODD.

La porte-parole des Enfants et des Jeunes a fait part de sa préoccupation quant à l'absence d'un accent sur les besoins, les droits et les capacités des enfants et des jeunes, et quant au manque d'une focalisation sur les droits de l'Homme dans le programme. Elle s'est félicitée de la reconnaissance du principe de RCMD, précisant que nous avons, tous, une responsabilité commune pour la mise en œuvre.

La porte-parole des ONG a déclaré que la manière dont sont formulés les thèmes de l'industrialisation, de l'infrastructure et de la croissance économique, dans le document des domaines d'intervention met une emphase démesurée sur le paradigme traditionnel de la croissance. Elle a appelé à l'insertion, dans

le document, la réforme des systèmes économiques, les limites environnementales et une responsabilisation accrue du secteur privé, aux fins de dépasser le statu quo.

Le délégué des syndicats des travailleurs a déclaré qu'une approche fondée sur les droits de l'Homme doit être mieux prise en compte dans tous les domaines d'intervention, que la protection sociale doit être « accélérée » et que les domaines d'intervention consacrés à l'emploi et au travail décent doivent être soutenus.

Le porte-parole des personnes âgées a déclaré que les personnes âgées ne seront pas exclues dans le prochain programme de développement. Il a souligné que les personnes âgées sont des ressources et non des charges, et que les ODD devraient se concentrer sur les besoins particuliers des populations vieillissantes.

L'Islande a déclaré que le document des domaines d'intervention devrait adopter une approche fondée davantage sur les droits pour assurer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, y compris la santé et les droits génésiques. Le délégué a indiqué que, par ailleurs, les processus de DDSS ne se trouvent pas suffisamment pris en compte, mettant en exergue l'appel lancé pour un monde sans dégradation des sols.

La Belgique a déclaré qu'il est temps de passer à un débat plus ciblé, permettant de jeter des passerelles entre les divers domaines et de renforcer ces interconnexions. La représentante a appelé à une concentration sur les mesures qui ont les plus grands effets multiplicateurs et qui présentent les avantages les plus vastes. Elle a ajouté le soutien de la Belgique aux précédents appels: à une approche fondée sur les droits de l'Homme; à une ambition plus forte en faveur de sociétés pacifiques et d'institutions capables; et à la prise en compte de la dynamique démographique, de la migration et de la protection sociale. Elle s'est également prononcée en faveur d'ODD « adaptés au changement climatique ».

### **RÉUNION CONJOINTE AVEC LE COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ouvrant, mercredi matin, la réunion conjointe avec le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable (CIEFDD), le co-président du GTO, Kőrösi, a déclaré que les deux groupes ont un objectif similaire d'aider l'Assemblée générale à façonner le programme de développement pour l'après-2015. Il a ajouté que la « liste globale des choses à faire » que compilera le GTO exigera un *modus operandi* et des moyens d'exécution. Kőrösi a demandé aux participants de se prononcer sur le point de savoir si chaque objectif aurait dû être assorti de moyens d'exécution ou si la question des moyens d'exécution doit être traitée dans un objectif distinct, comme l'OMD 8 (Partenariat mondial pour le développement).

Le co-président du CIEFDD, Pertti Majanen (Finlande), a déclaré que sachant que les deux organes se rapprochent de la phase de rédaction du rapport, un échange d'informations est particulièrement important. Il a précisé que le Comité est en train de travailler dans l'esprit du Consensus de Monterrey qui englobe la nécessité d'examiner une gamme de sources de financement par-delà l'APD, et qu'il partage également la plateforme de Rio+20, concernant l'accent placé sur l'intégration des trois dimensions du développement durable.

Majanen a déclaré que les questions pressantes pour le GTO, identifiées dans les derniers documents des Coprésidents- l'éradication de la pauvreté, la lutte contre le développement inéquitable et la protection de l'environnement-sont partagées par le Comité. Il a ajouté que les résultats des travaux des deux organes seront « fusionnés » dans le cadre du prochain rapport de synthèse du Secrétaire général de l'ONU sur le programme de développement pour l'après-2015. Enfin, il a signalé les réunions régionales du Comité organisées par les commissions économiques régionales des Nations Unies et d'autres.

Le co-président du CIEFDD, Mansur Muhtar (Nigeria), a partagé les idées du Comité sur le fond dont, notamment le fait: que les besoins en matière de financement sont grands, mais qu'il y a des difficultés méthodologiques à les quantifier; que même une petite fraction de l'épargne mondiale allouée au financement du développement durable pourrait aider à la couverture des besoins; que toutes les sources de financement doivent être considérées comme se renforçant mutuellement et complémentaires; que la mobilisation des ressources est essentielle; que l'APD n'est pas suffisante et qu'elle devrait jouer un rôle stratégique pour l'investissement privé; que le secteur privé est à but lucratif et qu'il a besoin d'incitations pour investir dans le développement durable; que les partenariats innovants devraient être utilisés pour mobiliser un financement supplémentaire; que les effets des « mauvaises politiques » et de l'inaction doivent être pris en considération et il y a eu beaucoup de discussions sur les subventions à l'énergie; et il y a un appel fort à tenir compte des enjeux et des défis particuliers auxquels les pays sont confrontés, en particulier le piège du revenu intermédiaire.

Le co-président du GTO, Kamau, a déclaré qu'il n'y a pas eu de résolution claire sur la manière dont l'APD sera réexaminée dans les nouveaux cadres de développement et de financement. Il a souligné que la relève des défis de la durabilité mondiale doit « aller au-delà de l'APD », mais que le débat est encore axé sur un paradigme de financement Nord-Sud. Il a posé des questions sur la façon de gérer l'interaction entre le financement et d'autres flux de MMCE, et sur la manière d'intégrer les résultats du comité de financement dans le travail du GTO.

Le Brésil a déclaré qu'il y avait aussi un troisième processus sur la table: le financement de la conférence de suivi du développement. Il a exprimé l'espoir de voir le processus préparatoire commencer bientôt, car il s'agira là d'un flux de négociations vaste et important sur le financement du développement. Il a précisé que l'APD est un élément important de la discussion, et a insisté pour que le concept ne doive pas disparaître. Les ODD ne devraient pas prescrire des engagements en faveur des pays en développement, a-t-il indiqué, mais doivent être diversifiés et différenciés en fonction des capacités et des ressources nationales. « Responsabilités communes mais différenciées n'est pas un principe s'appliquant seulement aux changements climatiques, vu que Rio+20 l'a universalisé », devait-il souligner.

L'Égypte a parlé de l'importance de la cohérence et de la synergie entre les différents flux de travail. Le délégué a fait écho à la proposition du G-77/Chine, que des MMCE doivent être attachés à chaque objectif, et a déclaré qu'il est important de changer la façon dont la question des MMCE est traitée. Il a posé la question suivante: si les deux groupes sont en train de travailler en parallèle, comment pouvons-nous traiter la question de l'attribution de MMCE spécifiques à chaque objectif?

L'Irlande a souhaité en savoir davantage sur la manière dont le Comité traitait, entre autres: la structure du commerce mondial; les négociations sur le changement climatique; la gestion des crises financières; la transparence et la responsabilité dans l'architecture de financement; la coordination entre les groupes de donateurs; les recommandations pour l'ensemble du système de financement mondial; les principes régissant le processus décisionnel des institutions financières internationales; la mobilisation des ressources nationales; la façon dont le financement peut soutenir l'égalité hommes-femmes; les réunions avec le secteur privé; l'Etat de droit et les questions de gouvernance; la création d'environnements favorables aux niveaux national et régional; et la participation de la société civile dans les délibérations.

Le Bénin, au nom des PMA, a parlé des activités liées au financement demandé dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul, dont la réduction des coûts de transaction pour les envois de fonds, et a signalé que les pays du Sud sont devenus des partenaires importants pour les PMA. Le délégué a attiré l'attention sur les efforts visant à établir un cadre global pour l'investissement dans les PMA, et a souligné que les PMA savent qu'aucun pays ne peut compter sur l'APD uniquement. Il a conclu en affirmant que les PMA ont les sociétés les plus pauvres et les plus vulnérables, et qu'ils devraient être à l'avant et au centre dans les ODD.

L'UE a déclaré que l'alignement des travaux du GTO et du CIEFDD est important et qu'en fin de compte, le travail des deux organes devrait converger dans un cadre unique. Il a reconnu l'importance des MMCE pour la réussite du cadre de développement durable, et a déclaré que le Partenariat mondial de Busan, qui tiendra sa première réunion ministérielle au Mexique, en Avril 2014, peut fournir des exemples de ce processus.

Le co-président du CIEFDD, Majanen, a déclaré que le Comité cherche à couvrir tous les sujets dans leurs limites. Le co-président du CIEFDD, Muhtar, a parlé de la nécessité, pour les deux groupes, de travailler plus étroitement ensemble pour synchroniser leurs travaux, et que plus ils sont alignés maintenant, plus les choses seront faciles pour le processus de suivi.

Liz Ditchburn, animatrice du module 1 du CIEFDD, a réaffirmé que les besoins des PMA ont pris une bonne partie de leurs discussions, en particulier la question du rôle qu'y joue l'APD par rapport aux ressources intérieures et aux apports privés.

La Bolivie a déclaré que le principe de RCMD est énoncé dans le résultat de Rio+20, et qu'il devrait guider la conception des ODD, et a ajouté que les ODD ne devraient pas imposer de restrictions ou de charges supplémentaires aux pays en développement. Il a exhorté le GTO à intégrer des moyens d'exécution clairs et concrets dans chaque objectif, et à rendre compte d'éléments plus concrets dans un objectif distinct. Les objectifs nationaux ne sont pas réalisables sans le traitement des problèmes structurels, a-t-il affirmé.

La représentante des Etats-Unis a apporté son appui à l'idée que le Comité considère l'ensemble des apports financiers comme étant complémentaires et non comme étant des alternatives. Elle a ajouté qu'il serait utile d'avoir une compréhension empirique plus détaillée des différents

apports financiers qui pourraient être captés pour les objectifs de développement, et des politiques ou des mécanismes nécessaires à leur déblocage.

Le délégué des Pays-Bas, parlant également pour l'Australie et le Royaume-Uni, a fait écho à la suggestion du co-président Kamau qu'un programme universel suggère un changement dans le paradigme de l'APD, soulignant toutefois que l'APD reste nécessaire pour terminer la réalisation des OMD. Il a appelé, pour la réalisation des thèmes, des objectifs des cibles, à des partenariats ambitieux conduits en synergie et englobant des partenaires extérieurs. Il a réitéré le point de vue de la tróika que le principe de RCMD n'est pas le principe fondamental de ODD, et que le résultat de la réunion extraordinaire de l'AGNU sur les OMD, tenue le 25 septembre 2013, doit être pris en compte.

L'Argentine, parlant également pour la Bolivie et de l'Equateur, a souligné que le principe de RCMD s'applique au développement durable qui englobe une dimension environnementale. La représentante a exprimé son désaccord avec l'idée que le paradigme de l'APD devrait être reconsidérée, Elle a également indiqué qu'on ne doit pas compter sur le secteur privé pour la réalisation des objectifs des Etats. Enfin, elle a fait valoir que le mandat du CIEFDD appelle à l'identification d'options sur un ensemble plus large d'objectifs, pas seulement les ODD. En attendant, a-t-il précisé, chaque objectif déterminé par le GTO a besoin de moyens de mise en œuvre.

Rajasree Ray, expert du CIEFDD, a déclaré que l'éradication de la pauvreté est une priorité absolue. Toutes les options de financement doivent être explorées, car chaque option a un rôle. La mobilisation des ressources intérieures, devait-elle souligner, dépend essentiellement du stade de développement du pays, et toutes les ressources privées nécessitent un levier de la part des ressources publiques.

Dulce Buergo Rodriguez, expert du CIEFDD, a déclaré que le financement du développement est une question en suspens sur l'ordre du jour international, et a souligné que le résultat des travaux du Comité pourrait contribuer à réduire l'inégalité croissante au niveau international.

La Colombie a souligné la nécessité d'examiner les changements de paradigme à la fois dans l'architecture financière internationale et dans l'architecture de la mise en œuvre. La représentante a précisé que « tout le monde, le long du spectre de développement, devra procéder à des changements » pour sortir du moule. Elle a souligné qu'il est important de parler de la mise en œuvre pour chaque cible, tout en engageant de manière significative des acteurs non étatiques dans ces discussions. Enfin, elle a suggéré la tenue de dialogues informels plus intensifs entre le GTO et le CIEFDD.

L'Arabie saoudite a déclaré que les deux groupes doivent se conformer à leurs mandats originaux de Rio+20, y compris le soutien du renforcement des efforts des pays visant à réaliser le développement durable. Le délégué a souligné que le secteur privé est à la recherche d'incitations, pas de consignes politiques.

Le Pakistan a posé des questions sur: la manière dont le CIEFDD considère la question d'un partenariat mondial renforcé et approfondi pour le développement; la manière de mesurer la mise en application et le partenariat; et la participation du secteur privé dans les travaux du Comité.

L'Ethiopie a déclaré que quels que soient les changements de paradigme, il ne faut pas toucher à l'APD qui est absolument essentielle, comme cela a été souligné dans la position commune de l'Afrique. Le délégué a précisé que le changement est nécessaire mais qu'il doit être réaliste.

La Barbade a déclaré que sur la base des expériences avec l'OMD 8, il doit y avoir un moyen plus pratique pour intégrer le partenariat mondial dans les objectifs.

Le Pérou a déclaré que les pays ont souligné la nécessité d'un programme de développement pour l'après-2015, où tous les processus convergent. Le délégué a souligné: que les MMCE couvrent les mécanismes, y compris le renforcement des capacités et le transfert de technologie; que les engagements de l'APD doivent être conservés; que de nouvelles options doivent être explorées, y compris la mobilisation de ressources nationales; et que les pays à revenu intermédiaire ont besoin de soutien.

Le Sri Lanka a fait état des possibilités liées à la mobilisation des biens publics mondiaux, a demandé avec quel sérieux le CIEFDD considère le remboursement de la dette; et a suggéré d'examiner les mécanismes d'évitement des risques.

Le Bangladesh a déclaré qu'il est de la responsabilité des autorités nationales d'orienter le développement, mais que les économies nationales sont liées à l'économie internationale et qu'un partenariat mondial renforcé est nécessaire. Il a affirmé que le secteur privé cherche à faire des profits et qu'il prête peu d'attention au développement durable.

L'Inde a déclaré que le mandat du CIEFDD consiste à trouver des stratégies permettant de mobiliser des ressources pour le développement durable, pas pour les ODD spécifiquement, et que, par conséquent, les ODD doivent être accompagnés par des MMCE en béton. Le délégué a indiqué que le programme de développement durable est en train de prendre de l'ampleur et que la mobilisation des ressources doit suivre. S'agissant du financement public, il a déclaré que le déclin de l'APD ne signifie pas le déclin de sa pertinence, et que l'APD est la pierre angulaire de la coopération mondiale. Il a également invité le Comité à examiner les questions systémiques internationales et à ne pas trop regarder vers le secteur privé. Enfin, il a souligné que les engagements pour le développement durable doivent être nouveaux et supplémentaires, pour ne pas détourner l'APD de l'éradication de la pauvreté.

Le Japon a accueilli favorablement les suggestions de s'éloigner du cadre de l'APD traditionnel, compte tenu de l'importance accrue des flux de capitaux privés dans les pays en développement. Le délégué a signalé que le principe de RCMD est lié aux questions environnementales et qu'il n'est pas un principe fondamental pour le financement du développement économique ou pour les ODD. Ce qui est important, ce sont les capacités financières respectives des pays. Il a également invité le Comité à tenir pleinement compte du financement de la lutte contre le changement climatique.

L'Iran a appelé: le GTO à travailler sur la technologie, sur le renforcement des capacités et sur le commerce, et de les intégrer dans chaque point de l'ordre du jour; le CIEFDD à travailler sur le financement dans son ensemble et sur les options de développement tel que mandaté par Rio+20; et le GTO et le CIEFDD à travailler ensemble pour identifier des options pour chaque point de l'ordre du jour. Le délégué a averti que « les idées de l'extérieur seront jugées par les gens de l'intérieur »,

lesquels sont préoccupés par l'appropriation nationale, par les priorités nationales et par les capacités nationales, ainsi que par la nécessité d'une responsabilisation du secteur privé.

La Tanzanie a déclaré que personne n'a réfuté l'importance d'avoir des MMCE efficaces, tout en tenant compte des différentes capacités nationales, mais que des options de financement possibles doivent être proposées.

L'Allemagne, parlant également pour la France et la Suisse, a déclaré que le financement est uniquement l'un des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un programme ambitieux, et a souligné la nécessité du renforcement des capacités, de la transparence, de la communication et du changement de mode de vie. La représentante attend avec impatience les délibérations autour des thèmes transversaux, et a encouragé le Comité à fournir au GTO, des idées concernant le soutien d'un programme de transformation. « Tout financement n'a de vigueur que celle de la politique qui se trouve derrière », a-t-elle affirmé.

Le Nigéria a exprimé sa conviction que les MMCE sont d'importance fondamentale pour la formulation des ODD, et qu'ils devraient être clairement liés à chaque objectif. Le délégué a précisé que les MMCE doivent être considérés de manière globale, tout en accordant une attention à l'APD et le rôle du secteur privé.

Joseph Enyimu, expert du CIEFDD, a mis en relief deux principaux thèmes tirés de la discussion: la centralité de la réduction de la pauvreté et la participation du secteur privé. Il a exprimé l'espoir de voir ces deux questions être liées, à l'avenir. « Le secteur privé a été un moteur de la croissance », a-t-il précisé, « et le secteur public, est l'étincelle de ce moteur ».

Le co-président du CIEFDD, Majanen, a répondu aux thèmes clés de la discussion, en disant: que l'APD a été très central à l'ordre du jour du Comité, en particulier pour la question de l'éradication de l'extrême pauvreté; que le principe de RCMD a bénéficié de références très solides; que le secteur privé et la société civile doivent être fortement engagés; et que « l'universalité et la différenciation vont très bien ensemble ».

Le co-président du CIEFDD, Muhtar, a reconnu la demande des Etats membres d'aller davantage en profondeur sur les questions: de la spécificité du pays; de l'architecture financière; des MMCE; de la diversité; du partenariat mondial; et du rôle du secteur privé.

Le co-président du GTO, Kőrösi, a présenté une synthèse de la discussion, décrivant les deux processus comme synchronisé en temps et en principes, et a déclaré que, tous deux, font partie du processus plus large du programme de développement pour l'après-2015. Il a rappelé que l'APD occupe une place très élevée dans l'attention de tous les Etats membres, et a souligné que le concept ne disparaîtra pas de la discussion, mais qu'il serait complété par des possibilités supplémentaires. Il a remercié les délégués pour la discussion mutuellement enrichissante et a promis de créer une synergie permanente entre les deux groupes.

### **REUNION AVEC LES GRANDS GROUPES ET AUTRES ACTEURS**

Mercredi après-midi, le co-président Kamau a ouvert la réunion avec les grands groupes sociaux, se félicitant de leurs réactions au document des domaines d'intervention. Sascha Gabizon, du grand groupe des Femmes, a introduit la session et a exprimé sa gratitude pour l'opportunité d'interagir avec les

délégués de cette façon. Des représentants ont présenté leurs observations sur le document des domaines d'intervention, à la fois, au nom de leurs différents grands groupes et dans des déclarations communes.

La porte-parole des Femmes a exprimé leur déception d'avoir eu à constater que les droits des femmes n'aient pas reçu plus d'attention dans le document. Elle a déclaré que les ODD doivent être fermement enracinés dans les droits humains et qu'il devrait y avoir un narratif fort sur la redistribution de la richesse et de la puissance.

Le porte-parole des Enfants et des Jeunes a appelé à des objectifs et indicateurs adaptés aux jeunes, et à l'inclusion des jeunes dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre du programme. Il a déclaré que le cadre doit: aller au-delà du modèle de croissance linéaire; réduire les inégalités; comprendre la bonne gouvernance et la primauté du droit; souligner les limites de la planète; être fondé sur les principes des droits de l'Homme, notamment, la santé et les droits sexuels et génésiques.

La porte-parole des peuples autochtones a déclaré qu'il n'y a pas suffisamment de possibilités offertes pour un engagement significatif avec les Etats membres. Elle a souligné que le respect des droits de l'homme est la pierre angulaire du développement durable et qu'il ne doit pas être présenté comme étant seulement un catalyseur de la croissance économique. Les cibles à atteindre dans l'éradication de la pauvreté doivent se concentrer sur le bien-être, a-t-elle précisé, et la culture doit être reconnue officiellement comme une dimension de développement durable.

La porte-parole des ONG a souligné la nécessité plutôt d'un développement durable que d'une croissance économique, à mettre au cœur de toutes les politiques. Le programme de développement doit être construit sur les accords existants, a-t-elle indiqué, et il doit y avoir un mandat plus fort pour les organes de contrôle.

La porte-parole des collectivités locales a proposé un objectif dédié à l'urbanisation durable pour répondre de façon universelle aux exigences des villes d'aujourd'hui et de demain. Elle a déclaré que l'objectif peut aider à formuler des idées sur la façon dont les interconnexions peuvent renforcer les partenariats et rendre compte du contexte de la culture dans les ODD.

Le délégué des syndicats des travailleurs a déclaré que l'emploi et le travail décent pour tous doivent constituer un objectif autonome; au sujet de l'éducation, il a signalé que le « gros morceau manquant » dans le document consacré aux domaines d'intervention est l'éducation gratuite; et au sujet de la promotion de l'égalité, il a souligné que l'inégalité des salaires est un sujet particulièrement important.

La porte-parole du Commerce et de l'Industrie a déclaré: que « secteur privé » est un terme large qui englobe: les entreprises formelles et informelles, les micro, petites, moyennes et grandes entreprises, les organismes locaux et internationaux et les institutions financières privées et autres associations professionnelles. Elle a noté que tous vont être essentiels pour faire avancer le programme de développement pour l'après-2015, et que le secteur de l'entreprise peut compléter les actions des gouvernements sans usurper leur autorité.

Farooq Ullah, du Forum des parties prenantes, a présenté un nouveau rapport comparant les priorités collectives des grands groupes sociaux avec celles du document des domaines d'intervention. L'analyse du Forum des parties prenantes identifie 11 priorités de grands groupes: l'éradication de la

pauvreté; l'énergie; des sociétés pacifiques et non-violentes; des institutions capables; l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes; la promotion de l'égalité; les écosystèmes et la biodiversité; la sécurité alimentaire et la nutrition; la croissance économique; des villes et établissements humains durables; des modes CPD; et la lutte contre le changement climatique.

Commençant une série d'exposés thématiques sur les domaines d'intervention, un représentant des peuples autochtones, des ONG et des Femmes a traité de l'éradication de la pauvreté. Il a indiqué qu'elle doit être poursuivie équitablement et qu'elle doit être fondée sur les droits de l'Homme, et a suggéré que tous les objectifs sont des objectifs sur la réduction des inégalités. Il a proposé de cibler l'accumulation de la richesse extrême dans les pays à revenu élevé et intermédiaire et de traiter l'évasion fiscale.

Au sujet de la sécurité alimentaire et la nutrition, un représentant des collectivités locales, des ONG, des peuples autochtones, des femmes et des agriculteurs a déclaré que le GTO doit appeler à la transformation des systèmes agricoles et alimentaires en systèmes durables, diversifiés et résilients, et a appelé à l'élimination du dumping, à la création de réserves alimentaires et à l'atténuation de la volatilité des prix et de l'offre. Il a souligné le rôle du Comité en faveur de la sécurité alimentaire mondiale, à travers l'appui à la conduite d'évaluations multipartites régulières du système alimentaire.

Au sujet de la dynamique de la santé et population, un représentant des Enfants et des Jeunes, des ONG et des Femmes, a exprimé sa préoccupation que les personnes en bonne santé soient mentionnées sous le terme « actives », a déclaré que tout objectif portant sur la Santé doit reposer sur la réalisation de la plus haute norme de santé et que les services devraient être fournis sans stigmatisation ni discrimination.

Au sujet de l'éducation, un représentant des syndicats des travailleurs, des Femmes et des ONG a dit qu'il est besoin d'une éducation gratuite à tous les niveaux, qu'elle doit être financée principalement par des sources nationales et qu'elle doit inclure une éducation à la citoyenneté mondiale.

Au sujet de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, un représentant des Femmes, des ONG et des Enfants et des Jeunes, a appelé à des programmes d'éducation sexuelle et à l'élimination des mariages précoces et forcés et des mutilations génitales féminines.

Au sujet de l'eau et de l'assainissement, un représentant des ONG, des Femmes et des peuples autochtones a déclaré que l'eau est, en soi, un droit, pas une marchandise. Ils ont appelé à ce que l'allocation et l'utilisation des ressources en eau soient mesurées en termes de durabilité et de droits humains.

Au sujet de la croissance économique et de l'industrialisation, un représentant du Commerce et de l'industrie, de la communauté scientifique et technologique et des collectivités locales a mis en exergue l'importance des mesures permettant d'assurer l'identité juridique, la protection des droits de propriété et des tribunaux indépendants, et a souligné que la gouvernance locale aura un rôle essentiel dans la mise en œuvre.

Au sujet de l'emploi et du travail décent pour tous, un représentant de l'enfance et de la jeunesse, des syndicats des travailleurs et des Femmes a exprimé sa préoccupation à l'égard du fait que ce chapitre mentionne uniquement les jeunes, et a déclaré que la protection sociale pour tous doit être un objectif autonome.

Au sujet de l'égalité, une représentante de l'Enfance et de la Jeunesse, des ONG et des Femmes a souligné que le concept doit être un objectif primordial. Elle a déclaré que l'arrêt de la violence contre les plus marginalisés doit être poursuivi, en incluant les plus vulnérables dans les processus décisionnels et le suivi du cadre des ODD. La réussite ne doit être proclamée que lorsque les objectifs auront été atteints pour chaque groupe, devait-elle préciser.

Au sujet des modes de CPD, une représentante de l'Enfance et de la Jeunesse, des Femmes et des ONG a souligné que le concept porte sur la durabilité et sur l'éradication de la pauvreté pour les générations actuelles et futures. Elle a proposé l'intégration de « plafonds » pour l'extraction des ressources, une réforme fiscale, de bonnes conditions de travail et une éducation axée sur le développement durable.

Au sujet du changement climatique, des ressources marines et des océans et mers, des écosystèmes et de la biodiversité, une représentante des Femmes, des peuples autochtones, des Enfants et des Jeunes, et des ONG a souligné la nécessité de restaurer et de préserver les ressources, y compris à travers un objectif autonome dédié aux écosystèmes et au changement climatique. Les régions ne doivent pas être protégées uniquement pour un gain économique, et les engagements d'action 21, convenus depuis longtemps doivent être remplis.

### **PROPOSITIONS POUR LES PROCHAINES ÉTAPES ET CLÔTURE DE LA GTO-9**

Mercredi après-midi, le coprésident Kamau a décrit les idées des coprésidents concernant la « voie à suivre » pour le GTO, faisant observer l'existence, dans la salle, d'un sentiment d'urgence pour un débat plus ciblé, maintenant que le processus d'inventaire est achevé. Il a proposé les contributions suivantes, élaborées par les co-présidents, pour l'appui des discussions de la prochaine session: un document des domaines d'intervention, légèrement amendé (« tordu »), rendant compte des observations faites par les délégués au cours de la présente session, qui sera publié le 19 mars; une matrice cartographiant la façon dont différents domaines d'intervention pourraient être réunis par des interconnexions; un recueil décrivant les objectifs qui sont déjà convenus; et un document technique décrivant les différences entre objectifs, cibles et indicateurs. Ce dernier document ferait également l'objet d'une discussion à la GOT-10, en vue de s'assurer d'une compréhension commune des trois termes.

Il a indiqué que la GTO-10 serait structurée de manière à permettre une lecture complète du document des domaines d'intervention, examinant un certain nombre de points à la fois. Kamau a souligné que cette discussion devrait se concentrer sur des propositions d'objectifs et cibles. Kamau a proposé qu'à la fin de la GTO-10, une autre discussion sur « la voie à suivre » déterminerait la manière dont procédera la GTO-11.

Le Brésil a déclaré que les co-présidents ne doivent pas introduire des changements structurels importants dans le document, vu qu'il bénéficie déjà d'un large soutien. Le délégué s'est dit favorable à l'ajout de narratifs encadrant les objectifs, la teneur desquels doit être « extraite » de Rio+20, sans renégociation de la formulation. Il a précisé: que les domaines d'intervention doivent être plus universels, ne doivent pas s'adresser aux pays en développement uniquement, et différenciés par les cibles; que les ODD ne doivent pas prescrire de politiques nationales, mais « mettre à jour l'engagement international » en faveur du développement durable; et que chaque objectif doit indiquer ses moyens de mise en œuvre.

L'Irlande a demandé de passer à un « vrai débat de fond », a espéré voir les futures réunions permettre des échanges entièrement interactifs, et a affirmé que l'explication technique des objectifs, des cibles et des indicateurs permettra d'établir une compréhension commune.

La Colombie a accueilli favorablement: l'idée d'un processus graduel pour la révision du document des domaines d'intervention; le « regroupement » des domaines d'intervention pour les débats de la prochaine session; la matrice proposée des interconnexions, vu que leur importance a été répétée tout au long de l'année écoulée; et l'accent mis sur les cibles à atteindre et pas seulement sur les objectifs à réaliser.

Le Pakistan a déclaré que bien qu'il aurait préféré voir les choses avancer de manière plus rapide, il appréciait la précaution et l'accueillait favorablement dans le document sur lequel les coprésidents vont travailler.

L'Argentine a signalé que dans le résultat de Rio+20 il y a la demande d'un narratif et a suggéré qu'il devrait être ajouté au « peaufinage ». La représentante a précisé qu'il s'agit là d'un « peaufinage ponctuel », après quoi, le texte devrait évoluer à travers des consultations entre les Etats membres.

L'Arabie saoudite a déclaré que le préambule devrait être clair pour permettre à tout le monde de connaître la légalité au sein de laquelle les objectifs seront élaborés.

L'Australie a déclaré que le narratif n'est pas nécessaire parce que nous avons déjà les textes de la Déclaration du Millénaire et de Rio+20, et que le GTO devrait viser la réalisation d'un consensus sur la totalité, mais peut ne pas être pas en mesure de parvenir à un consensus sur chacun des objectifs.

L'Allemagne, parlant également pour la France et la Suisse, a déclaré que le moment est venu de proposer des objectifs ainsi que des cibles, englobant des propositions d'interconnexions, et a souligné que des groupes thématiques similaires à ceux qui ont été utilisés durant la phase d'inventaire, seraient utiles pour l'organisation de la suite des discussions.

L'Iran a déclaré qu'il est temps d'avoir de nouvelles propositions et un document tangible, et que le groupe ne devrait pas entrer en discussion sur des indicateurs normatifs.

Cuba s'est déclaré en faveur d'échanges plus directs, englobant la possibilité de négociations directes. Le délégué a souligné que la prochaine copie du document devrait inclure un narratif, qui est déjà contenu dans le document Rio+20,

et devrait comprendre le principe de RCMD. Il a ajouté que chaque objectif doit inclure des MMCE pour s'assurer de sa mise en application effective, en particulier au niveau international.

La représentante des Etats-Unis a exprimé son engagement en faveur d'un accord solide sur des objectifs ambitieux, clairs, mesurables et assortis de cibles à atteindre: « Les objectifs sont les rubriques et les cibles sont les actions ». Elle a appelé à l'identification de cibles qui peuvent avoir le plus grand impact sur les objectifs souhaités, et a déclaré que le débat doit être étayé par des preuves et des analyses. Au sujet du narratif, elle a précisé que le mandat principal du GTO est de discuter de la substance des objectifs et des cibles.

La Zambie a déclaré que les objectifs et les cibles ne peuvent pas être conçue isolément des MMCE. La représentante a appelé à définir et à établir une formulation claire sur les MMCE, plutôt parallèlement à la discussion des objectifs et des cibles, que de les laisser à la fin.

L'Inde a applaudi les coprésidents pour leur manière de conduire les débats et a apporté son appui aux observations du Brésil, de l'Argentine et du Pakistan. Le délégué a souligné que « peaufiner » ne doit pas signifier soustraire des choses du document des domaines d'intervention, mais ajouter des éclaircissements et préciser davantage certaines parties du texte. Il a demandé que la prochaine version du document fournisse une certaine compréhension de la façon dont les MMCE pourraient aller de pair avec chaque objectif.

La Chine a appuyé les déclarations du Brésil, de l'Inde, du Pakistan et de l'Argentine, et a déclaré que le narratif doit être un préambule bref, technique et pratique introduisant le rapport final.

La représentante des Emirats arabes unis, parlant également pour Chypre et Singapour, a apporté son appui à la proposition des coprésidents sur la voie à suivre, et attend avec impatience de recevoir les documents.

Le co-président Kamau a déclaré qu'il attend avec impatience de revoir les délégués à la GTO-10, à partir du 31 mars, et a levé la séance à 17h49.

## BREVE ANALYSE DE LA GTO-9

*« On dit toujours qu'avec le temps les choses changent, mais, en fait, c'est vous-même qui devez les changer ». Andy Warhol*

La GTO-9 a marqué un tournant, les délégués ayant commencé le processus de changement de vitesse pour passer du mode d'inventaire en mode de négociation. Les possibilités-et l'énormité-de la tâche du GTO sont devenues l'objet d'une plus grande attention lorsque les délégués ont commencé à discuter des thèmes, des objectifs et des cibles qui pourraient être inclus dans la liste finale des ODD. Plusieurs participants ont reconnu que près de 80% des propositions d'objectifs et cibles bénéficient d'un large consensus entre les Etats membres. Ils ont noté, cependant, que les 20% restants représentent quelques-unes des questions les plus difficiles dont, notamment, celles des moyens de mise en œuvre et des questions de financement plus larges, du principe de responsabilités communes mais

différenciées et de l'universalité. La présente brève analyse de la GTO-9 passe en revue les changements auxquels le GTO se trouve confronté dans son cheminement vers l'avant, ainsi que les domaines éventuels de convergence et de divergence sur les objectifs et les cibles, en se basant sur les observations émises sur le document des domaines d'intervention, élaboré par les co-présidents.

### **“C'EST LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE”**

L'année écoulée, les intervenants du GTO ont reconnu que les ODD ont la possibilité de définir une nouvelle voie pour le développement. Au cours de la discussion de la GTO-9 sur le financement du développement durable, par exemple, certains ont évoqué la possibilité de s'adresser à de nouvelles sources de financement, le co-président Kamau suggérant que la mire devrait « aller bien au-delà » de l'aide publique au développement traditionnel. Ce commentaire, cependant, n'a pas manqué de rappeler à de nombreux participants que le changement n'est jamais facile. L'Iran a rappelé que les décisions prises par les gens qui pensent en dehors de l'habituel « seront jugés par les gens de l'habituel », pour dire au GTO que ces derniers peuvent avoir un ensemble différent de préoccupations et qu'ils risquent de ne pas mettre en application les décisions qui ne leur parlent pas. A cet égard, certains ont estimé que l'indicateur « M & M » proposé par la Colombie pourrait aider le GTO à déterminer s'il a poussé les choses, suffisamment fort. L'indicateur se réfère au point de savoir si les « ministres » percevront les ODD comme quelque chose qu'ils peuvent mettre en œuvre, et si les « mères » comprendront les ODD et reconnaîtront la pertinence des objectifs pour leur vie.

Tout au long des travaux du GTO, les participants ont rappelé les différences entre le processus en cours pour l'élaboration de la prochaine série d'objectifs mondiaux et le processus à travers lequel les OMD ont été élaborés. Dans le cas des OMD, le débat intergouvernemental a conduit à l'adoption, en 2000, de la Déclaration du Millénaire qui déterminait les priorités mondiales et qui incluait même quelques actions ciblées, les OMD, eux-mêmes, étaient présentés dans un rapport du secrétaire général découlant de consultations interinstitutionnelles. Beaucoup devaient reconnaître, dans la foulée, que l'acceptation initiale des OMD a été lente, et que celle était due, en partie, à la participation limitée dans leur élaboration.

Prenant en compte les enseignements tirés de l'expérience des OMD, les gouvernements ont adopté une approche différente pour le programme de développement de l'après-2015. Comme l'a souligné le Pakistan au cours de la GTO-9, le groupe est l'hôte du premier vrai processus intergouvernemental à être chargé d'élaborer un « programme de développement ». Un autre intervenant a souligné que les dialogues, tels que la réunion conjointe de la GTO-9 avec le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, sont importants pour l'établissement d'une confiance entre les délégués et pour la compréhension des défis auxquels les pays devront faire face dans la mesure de leurs capacités respectives. Cette confiance et la compréhension seront, tous deux, nécessaires pour aider à faire

avancer ce processus de prise de décision unique et permettre à tous-« les gens qui sont à l'extérieur et ceux qui sont à l'intérieur de l'habituel »-ainsi qu'aux ministres et aux mères de se rassembler.

### **CERTAINES CHOSES CHANGENT ET CERTAINES RESTENT LES MÊMES**

Les domaines spécifiques de convergence et de divergence sont devenus plus clairs, durant la GTO-9, au vu de la réaction des gouvernements au document des domaines d'intervention élaboré par les coprésidents. Par exemple, le « Domaine d'intervention 1 » – l'éradication de la pauvreté – a reçu un soutien quasiment unanime comme étant le principal objectif parmi les ODD. Un soutien important a également été enregistré pour la croissance économique comme devant être le sujet de plusieurs domaines et/ou objectifs, tels que ceux de l'industrialisation et de l'infrastructure. La GTO-9 devait, cependant, révéler que certains gouvernements de pays en développement considéraient l'éradication de la pauvreté et la croissance économique comme étant des étapes sur la voie du développement durable, tandis que d'autres gouvernements et les grands groupes soulignaient que l'accent mis sur la croissance économique insistait trop sur le paradigme traditionnel de développement.

A l'autre bout du document se trouvait le « Domaine d'intervention 19 » – des sociétés pacifiques et non-violentes et des institutions capables – qui a été très discuté. Certains gouvernements ont demandé que ces thèmes soient séparés en deux domaines/objectifs distincts (un pour la paix, l'autre, pour la gouvernance). D'autres ont préféré un domaine d'intervention plus étroit dédié à l'Etat de droit, la bonne gouvernance et des institutions responsables. Et plusieurs participants ont demandé de les retirer complètement, et à la place et lieu de cela, de traiter ces questions-les soi-disant « facilitateurs » du développement durable – comme des cibles de soutien et d'interconnexion ou, peut-être, dans un préambule ou un narratif encadrant les objectifs.

Un certain nombre d'intervenants a souligné les domaines d'interventions manquants ou sous-élaborés dans le document des co-présidents, dont, notamment: la sécurité alimentaire et la nutrition; l'agriculture; la prévention des risques de catastrophe; et la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Certains ont exprimé leur soutien en faveur du « Domaine d'intervention 16 » dédié aux océans et mers, tandis que d'autres ont préféré en voir le sujet figurer dans le module de l'objectif dédié à la « gestion durable des écosystèmes naturels ». Les délégués ont également suggéré: que le changement climatique devrait être intégré de manière transversale; que la migration et les Jeunes devraient recevoir une plus grande prééminence dans le cadre; que l'eau et l'assainissement sont des thèmes clés; et que le thème de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes doit être traité, à la fois, comme un objectif autonome et comme un objectif transversal présent dans tous les autres domaines. Il semble aussi y avoir un accord général sur l'importance des interconnexions et sur leur élaboration, pour parvenir à un programme de développement transformationnel.

Un profond désaccord a continué à monter à la surface sur les références à la santé et aux droits sexuels et génésiques. Reprenant les arguments de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, un certain nombre d'intervenants devait indiquer que ces questions représentent une « ligne rouge » capable d'entraver l'accord. Ils ont souligné que « les formulations controversées » doivent être évitées et que le GTO doit respecter les culture, religion et système juridique de chaque pays. D'autres ont catégoriquement préféré voir les thèmes de la santé et des droits sexuels et génésiques être traités dans les ODD.

Tout aussi ardues sont les discussions sur deux facteurs qui pourraient façonner l'ensemble du cadre: les MMCE et le principe de RCMD. De nombreux pays en développement ont demandé que chaque objectif contient des options concrètes concernant les MMCE. Un certain scepticisme a été exprimé sur le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre et, bien que beaucoup aient soutenu l'idée d'avoir un objectif autonome dédié au renforcement de partenariat mondial, ils ont exprimé nombre de définitions différentes de ce que cela impliquait. Au sujet du principe de responsabilités communes mais différenciées, le Brésil a affirmé que ce principe s'appliquait à l'ensemble du cadre des ODD, parce que « Rio+20 l'a universalisé », étendant sa portée au-delà du changement climatique. De nombreux pays industrialisés devaient, toutefois, faire valoir que le principe de RCMD s'appliquait uniquement à la dégradation de l'environnement et non à l'éradication de la pauvreté et autres domaines de développement.

Au cours de la séance de clôture, plusieurs pays en développement ont demandé aux coprésidents de fournir des projets de paragraphes introductifs à attacher aux ODD, pour définir le contexte dans lequel la coopération intergouvernementale se déroulera dans les années à venir. Certains ont estimé que la façon dont ce débat se produira dans des futures sessions du GTO pourrait ouvrir la voie à la résolution de la manière de faire figurer les MMCE et le principe de RCMD dans les ODD.

#### **ALLER DE L'AVANT**

Dans l'examen de nombreuses questions urgentes, les délégués avaient clairement à cœur d'aborder la question de « la voie à suivre » – la manière dont le GTO commencera la négociation des objectifs et des cibles spécifiques. Les discussions ont été confinées dans des réunions informelles jusqu'à la dernière heure de la réunion du mercredi après-midi, moment où les co-présidents ont proposé l'élaboration de quatre documents d'information: une version amendée des documents des domaines d'intervention; un recueil des objectifs existants concernant divers thèmes; une matrice des interconnexions entre les thèmes; et les définitions provisoires des objectifs, des cibles et des indicateurs.

Utiliser une version légèrement « ajustée » du document des domaines d'intervention comme plate-forme de discussion à la prochaine réunion, a semblé, à tous, chose acceptable, bien que le co-président Kamau ait rappelé à plusieurs reprises aux délégués que la discussion devait, désormais, passer à la

présentation de propositions spécifiques d'objectifs et de cibles, au lieu de continuer l'exposition des domaines d'intervention. Avec seulement vingt jours de négociation restants sur le calendrier, le GTO semble prêt pour le changement avec l'arrivée de l'heure des négociations.

## **RÉUNIONS A VENIR**

### **Troisième Symposium de haut niveau du FCD de 2014:**

Le troisième Symposium de haut niveau du Forum de la coopération au développement (FCD) portera sur le thème « Coopération au développement responsable et efficace dans l'ère de l'après-2015 ». Le Symposium alimentera le quatrième Forum de coopération au développement, qui aura lieu en juillet 2014, à New York, et cherchera à faire avancer le dialogue mondial sur l'avenir de la coopération au développement dans la période post- 2015. **dates:** 20-21 mars 2014 **lieu:** Berlin, Allemagne **contact:** DCF Secretariat **courriel:** dcf@un.org **www:** <http://www.un.org/en/ecosoc/newfuncnt/dcfgermany.shtml>

**GTO-10:** Le GTO continuera l'examen des objectifs, cibles et indicateurs de développement durable. **dates:** 31 Mars-4 avril 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Sustainable Development **téléphone:** +1-212-963-8102 **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/owg10.html>

**Débat thématique de l'AGNU: Rôle des partenariats et leurs contributions au programme de développement pour l'après-2015:** Cet événement fait partie d'une série organisée par le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, sous le thème « Programme de développement pour l'après-2015: la mise en place ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes à la formulation d'ODD. **dates:** 8-9 avril 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Office of President of the General Assembly **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

**Première réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération au développement efficace:** Le Partenariat mondial travaille avec des partenaires pour compléter les efforts existants qui ont une incidence sur l'efficacité de la coopération au développement. Il s'agit notamment du Forum des Nations Unies de la coopération au développement, du Groupe de travail de développement du G20 et du processus dirigé par l'ONU pour la mise en place d'un programme mondial de développement pour l'après 2015. Le Partenariat mondial s'appuie sur une série d'efforts internationaux, y compris ceux qui ont débuté dans le cadre du Consensus de Monterrey (2002), la Déclaration de Rome sur l'harmonisation (2003), la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) et le Programme d'action d'Accra (2008). **dates:** 15-16 avril 2014 **lieu:** Mexico City, Mexique **contact:** Derek Kilner, UNDP **téléphone:** +1-212-906-5742 **courriel:** derek.kilner@undp.org **www:** <http://effectivecooperation.org/>

**Débat thématique de l'AGNU: Assurer des sociétés pacifiques et stables:** Cet événement fait partie d'une série organisée par le Président de l'Assemblée générale de



l'ONU, sous le thème « Programme de développement pour l'après-2015: la mise en place ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes à la formulation d'ODD. **dates:** 24-25 Avril 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Office of President of the General Assembly **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

**GTO-11:** Le GTO continuera l'examen des objectifs, cibles et indicateurs de développement durable. **dates:** 5-9 mai 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Sustainable Development **téléphone:** +1-212-963-8102 **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** [dsd@un.org](mailto:dsd@un.org) **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

**Quatrième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable:** La quatrième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable est prévue en mai 2014. **dates:** 12-16 mai 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Sustainable Development **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** [dsd@un.org](mailto:dsd@un.org) **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1687>

**Réunion de haut niveau de l'AGNU: Contributions de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire et des technologies de l'information et de la communication au programme de développement pour l'après-2015:** Cet événement fait partie d'une série organisée par le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, sous le thème « Programme de développement pour l'après-2015: la mise en place ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes à la formulation d'ODD. **dates:** 20-21 mai 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Office of President of the General Assembly **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

**GTO-12:** Le GTO continuera l'examen des objectifs, cibles et indicateurs de développement durable. **dates:** 16-20 juin 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Sustainable Development **téléphone:** +1-212-963-8102 **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** [dsd@un.org](mailto:dsd@un.org) **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

**Réunion de haut niveau de l'AGNU: Les droits humains et la primauté du droit dans le programme de développement pour l'après- 2015:** Cet événement fait partie d'une série organisée par le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, sous le thème « Programme de développement pour l'après-2015: la mise en place ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes à la formulation d'ODD. **dates:** 17-18 juin 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Office of President of the General Assembly **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

**Session de fond de l'ECOSOC au titre de 2014:** La session de fond de 2014 du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies comprendra un segment de haut niveau, ainsi que la deuxième réunion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN). La réunion du FPHN-qui aura lieu du 30 juin au 3 juillet comprendra un segment ministériel de trois jours et devrait adopter une déclaration négociée. Le segment de haut niveau de l'ECOSOC aura lieu du 7 au 11 juillet et devrait consacrer trois jours

au FPHN. **dates:** 23 juin-18 juillet 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** ECOSOC Secretariat **courriel:** [cosocinfo@un.org](mailto:cosocinfo@un.org) **www:** <http://www.un.org/en/ecosoc/> et <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1768>

**GTO-13:** Le GTO continuera l'examen des objectifs, cibles et indicateurs de développement durable. **dates:** 14-18 juillet 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Sustainable Development **téléphone:** +1-212-963-8102 **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** [dsd@un.org](mailto:dsd@un.org) **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

**Cinquième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable:** La cinquième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable est prévue en août 2014. **dates:** 4-8 août 2014 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Sustainable Development **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** [dsd@un.org](mailto:dsd@un.org) **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1688>

Pour les réunions supplémentaires, voir <http://post2015.iisd.org/>

## GLOSSAIRE

RCMD	Responsabilités communes mais différenciées
DDSS	Désertification, dégradation des sols et sécheresse
PRC	Prévention des risques de catastrophes
IPHN	Instance politique de haut niveau sur le développement durable
CIEFDD	Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable
PMA	Les pays les moins avancés
PDSL	Les pays en développement sans littoral
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
MMCE	Moyens de mise en œuvre
MNT	Maladies non transmissibles
APD	Aide publique au développement
GTO	Groupe de travail ouvert à tous
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable
CPD	Consommation et production durables
ODD	Objectifs de développement durable
PEID	Petits Etats insulaires en développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies